



Comment est-ce qu'il participe à la prévention des accidents du travail ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 21 mars 2008

Comment est-ce qu'il participe à la prévention des accidents du travail ?

Réponse :

A supposer que cette question concerne le décret du 15 novembre 2006, il participe effectivement de l'effort de prévention en matière d'accident du travail, ne serait-ce que par le fait qu'il va diminuer les risques de pathologies, voire de morts, imputables au tabagisme passif.